

*L'ajournement*

Quel contraste avec ce que les conservateurs ont fait depuis qu'ils sont au pouvoir. Laissez-moi continuer cette litanie de fausses promesses:

Nous chercherons de meilleurs moyens de stimuler l'investissement dans le secteur du cinéma, des émissions télévisées et du théâtre et nous ferons en sorte que les frais de recherche et de développement, de formation et d'emploi soient reconnus... Nous veillerons à ce que les organismes culturels du gouvernement fédéral aient le mandat et les ressources nécessaires pour aider le secteur culturel à prendre de nouvelles initiatives.

Au lieu de cela, nous avons droit à des réductions du budget du Conseil des arts et de la programmation de Radio-Canada. Je continue:

Nous estimons, par exemple, que la Société Radio-Canada peut jouer un rôle accru en donnant aux artistes, aux écrivains, aux décorateurs et aux compagnies canadiennes de plus grandes possibilités d'emploi et des occasions de mieux se faire connaître.

Oui, Radio-Canada pourrait faire cela, mais ce sera impossible s'il y a des restrictions. Radio-Canada a besoin de plus d'argent. Je suis d'accord pour dire que Radio-Canada a besoin d'un nouveau mandat et qu'il doit y avoir une participation du public à la formulation de ce mandat. Radio-Canada ne peut pas vraiment se lancer dans le genre de théâtre, de divertissement, de programmation que nous voulons alors qu'elle est soumise à ces restrictions.

Voici encore quelques promesses étonnantes:

Au niveau de la politique fédérale, toutefois, il ne semble pas y avoir une compréhension suffisante du rôle de la croissance culturelle pour l'avenir social et économique du Canada.

Qu'a fait le gouvernement, monsieur le Président? Il a fait fi de l'apport économique de notre secteur artistique et culturel. Et on déclare plus loin:

Nous ferons en sorte que la politique culturelle fédérale soit mieux éclairée en incluant, dans un projet de loi, la garantie que le ministre donnera suite aux recommandations des organismes fédéraux qui travaillent étroitement avec le secteur culturel. Pour que le principe de l'autonomie des artistes soit respecté, il faut que le ministre reçoive des conseils de façon constante et que, de part et d'autre, on rende des comptes.

Pourtant, les représentants de nos principaux organismes culturels n'ont pas pu rencontrer le ministre, c'est-à-dire ceux qui représentent les artistes les plus productifs du Canada. Ils n'ont pas encore vu le ministre qui a trouvé le moyen de s'envoler vers d'autres cieux, de prononcer des discours et de dépenser les deniers publics, en prêchant l'austérité, et qui n'a jamais eu une minute pour le milieu qu'il est sensé représenter.

J'aimerais démontrer l'ineptie de ces compressions sur le plan strictement économique. Le secteur des arts représente un apport économique énorme pour le pays. Il est onzième au Canada par ordre d'importance. Les arts se comparent aux secteurs de l'électricité ou de l'exploitation forestière. Le secteur des arts emploie plus de personnes que le secteur manufacturier et c'est un secteur en expansion.

• (1805)

Le financement des arts a d'énormes retombées économiques. Permettez-moi de vous donner un exemple, celui du festival de Stratford. Il a reçu une subvention de 1.5 million de dollars. Son budget est de 13 millions de dollars dont 8 millions de dollars proviennent des ventes. Il injecte 35 millions de dollars dans l'économie locale. Les gouvernements provincial et fédéral en ont tiré des recettes fiscales de 9 millions de dollars. En d'autres termes, les gouvernements obtiennent six fois leur mise. Les restaurants, les motels et les entreprises du secteur touristique de la région font des affaires d'or grâce à un

investissement des plus modestes dans le domaine des arts et de la culture.

En conclusion, je voudrais souligner que ces compressions n'ont aucun sens du point de vue économique. A l'instar des organismes s'occupant d'arts et de culture et des groupes intéressés, je voudrais voir ces groupes défendre leur cause en se basant sur leurs contributions à la vie culturelle. Même en se basant sur les critères de relance économique du gouvernement, les compressions dans le domaine des arts et de la culture sont insensées.

**M. Geoff Scott (secrétaire parlementaire du ministre des Communications):** Monsieur le Président, la question à trois volets de la députée de Broadview-Greenwood (M<sup>me</sup> McDonald) demande, semble-t-il, une réponse écrite de 30 minutes de la part des représentants du ministère. J'y répondrai le mieux possible dans les trois minutes à ma disposition et j'espère que ma collègue ne m'en voudra pas si je n'aborde pas toutes les questions qu'elle a soulevées.

Permettez-moi de me pencher sur un aspect important de son discours sur les promesses. Ces compressions budgétaires imposées au Conseil des Arts du Canada, à l'Office national du film, à la Société Radio-Canada ou à tout autre organisme culturel ne réduisent en rien l'importance que le gouvernement attache à l'expression culturelle au Canada. Je peux garantir à tous les députés que le ministre des Communications (M. Masse) et moi-même avons bien l'intention d'apporter aux artistes canadiens et aux organismes œuvrant dans le domaine des arts au Canada toute l'aide essentielle alors que nous sortons de ces temps difficiles sur le plan économique et je peux vous assurer que c'est un point qui est entièrement partagé par le premier ministre du Canada (M. Mulroney).

Cependant, le gouvernement croit que la tâche la plus pressante est de mettre un terme à la croissance de notre dette nationale et de faire en sorte que le service de la dette ne nous empêche pas de nous occuper d'autres questions nationales. Tout le monde doit supporter le fardeau de ces compressions, y compris le secteur culturel. Nous sommes toutefois convaincus qu'il est possible de réduire énormément l'effet de ces mesures sur les artistes et les organismes culturels en diminuant les dépenses administratives, en éliminant les services non essentiels, c'est-à-dire tout ce qui est superflu, et en permettant au secteur privé de jouer un rôle plus important.

Les coupures budgétaires touchant le Conseil des Arts du Canada totalisaient 3.5 millions de dollars et celles concernant le Centre national des Arts s'élevaient à un million. Dans le cas du Conseil des Arts du Canada, cela représente 4.8 p. 100 des crédits votés par le Parlement, lesquels totalisent environ 72.5 millions, et 4.2 p. 100 du budget total d'exploitation du Conseil, qui atteint presque 84 millions. La réduction du budget du Centre national des Arts représente 6.2 p. 100 des crédits demandés au Parlement, lesquels se montaient à 16.16 millions de dollars, et 3.4 p. 100 de son budget total d'exploitation qui totalise 29.1 millions.

Les coupures budgétaires imposées à l'Office national du film ne sont pas deux fois plus élevées que celles effectuées dans d'autres organismes fédéraux. Les compressions budgétaires sont réparties équitablement entre les divers organismes culturels. Contrairement à ce qu'a prétendu le député, le gouvernement n'estime pas que l'Office national du film ne mérite pas son aide, puisqu'il a au contraire donné plus d'importance